

Voyage “Oenologie” 2013



Le comité « **Oenologie et Ampélographie** » de la **Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels (SEII)** organise, chaque année, un voyage dans une région vinicole. En 2011, le voyage s'est déroulé en Bordelais (Pomerol et Saint Emilion) et en Alsace en 2012. Il se fera au **Grand Duché de Luxembourg** en 2013. L'arrivée des participants, à l'hôtel, est prévue le **22 avril 2013**, en fin d'après midi, et les visites auront lieu les **23 et 24 avril**. Un Oenologue, grand expert du vignoble Grand Ducal, a accepté d'aider les organisateurs à la mise sur pied du voyage, principalement pour le choix des domaines à visiter et pour les contacts - qui seront ainsi privilégiés - avec les Producteurs.

Le programme du voyage 2013 sera similaire à ceux des voyages précédents pour ce qui est de la partie “Oenologique”, qui est évidemment prépondérante. Les organisateurs tenteront d'y greffer des moments plus détendus et, éventuellement, touristiques en fonction du temps restant. Les participants se verront proposer 2 visites de Domaines au cours de chacun des deux jours, avec les repas de midi dans le domaine ou dans un restaurant proche. Le soir de l'arrivée, le restaurant de l'hôtel est déjà retenu et le prix du voyage comprend ce repas. Cet hôtel est situé au milieu des vignes, comme c'était le cas en Alsace, (voir photo) et a été récemment rénové. Il est d'un accès facile et possède un grand parking (privé et gratuit). Il est à proximité des endroits visités ce qui limitera fortement le kilométrage à parcourir chaque jour. Il s'agit de **l'Hôtel des Vignes**, Route de Mondorf, 29 à 5552 Remich (tél : +352 23 69 91 49).

La **participation** s'élève à **400 €pers.** (couple en chambre double, lits jumeaux) et **500 €pers.** (chambre single). Elle comprend 3 nuitées avec petit déjeuner et le repas du 1er soir, ainsi que les visites aux domaines et les déjeuners des deux jours. Un **acompte** de **250 €pers.** est demandé à l'inscription. Le solde se paiera sur place.

Les inscriptions, et le paiement des acomptes, doivent parvenir pour le **21 décembre 2012**. (voir bulletin ci-joint).

Eric Ovyn

Président du Comité